

SOLIDAIRES ENSEMBLE

VOUS DONNEZ,
NOUS DONNONS.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Fonds
Urgence &
Développement

par  BNP PARIBAS

EN SOUTIEN À :



care



**CROIX-ROUGE
FRANÇAISE**



ifaw

Fonds international
pour la protection
des animaux

ÉDITO

P.3

NOS ONG PARTENAIRES

P.5

LA VIE DU FONDS

Assemblée Générale du 14 juin 2023 P.8

Giving Tuesday : Conférence pour le lancement
de la campagne de développement P.8

CAMPAGNE DE DÉVELOPPEMENT

Les femmes, premières victimes de la précarité
et des violences dans le monde P.18

QUI SOMMES-NOUS ?

P.4

NOS INTERVENTIONS EN 2023

P.6

CAMPAGNES D'URGENCE

P. 8 Séisme Turquie - Syrie

P.14 Séisme au Maroc

RAPPORT FINANCIER

P.22

ÉDITO



Depuis plus de 10 ans, le Fonds Urgence & Développement, fonds de dotation de BNP Paribas, intervient pour soutenir ses ONG partenaires lors de catastrophes humanitaires ou environnementales.

Jouant un rôle clé et grandissant au cœur du Mécénat Groupe, le Fonds Urgence & Développement permet davantage de synergies entre les actions menées par la Fondation BNP Paribas et les autres fondations du Groupe.

Acteur incontournable de l'engagement au sein du Groupe, le Fonds Urgence & Développement est un outil réactif et agile que les collaborateurs peuvent solliciter à tout moment, face à l'intensification des crises de ces dernières années : séismes, guerres, inondations, changement climatique ...etc.

L'année 2023 n'a d'ailleurs pas été épargnée puisqu'elle a été marquée par deux séismes majeurs : un premier en début d'année qui a touché le sud-est de la Turquie et certaines parties du nord de la Syrie, et un deuxième en septembre affectant le Maroc.

Plus d'1,8 million d'euros ont été reversés pour que nos partenaires puissent intervenir sur ces deux crises.

Sur le terrain, nos 4 ONG partenaires coopèrent et agissent ensemble pour répondre au mieux aux besoins des populations lors des catastrophes. La Croix-Rouge apporte des premiers soins et fournit du matériel, Médecins Sans Frontières assure des

consultations et soutient les hôpitaux des zones touchées, CARE apporte un soutien matériel, de l'information, et favorise le déplacement de personnes dans des pays ou zones limitrophes, et enfin, IFAW (International Fund for Animal Welfare) intervient pour secourir les animaux en cas de catastrophe et leur dispenser des soins. Cette coopération participe au caractère unique du Fonds Urgence & Développement et à sa réussite.

En 2023, le Fonds Urgence & Développement a orienté sa campagne de fin d'année sur la thématique des femmes, premières victimes de la précarité et des violences.

Dans le monde, près d'une femme sur trois a subi au moins une fois des violences sexuelles et/ou physiques. En moyenne, plus de cinq femmes ou filles sont tuées toutes les heures.

Le Fonds Urgence & Développement s'est ainsi mobilisé, via cette campagne, pour leur venir en aide.

Grâce à votre générosité, plus de 266 000 euros ont pu être reversés à nos partenaires pour soutenir leurs projets en France, au Togo et en Afghanistan.

Isabelle Giordano
Secrétaire du Fonds Urgence & Développement
Responsable Mécénat Groupe

QUI SOMMES-NOUS ?

Créé en 2012, le Fonds Urgence & Développement est le fonds de dotation de BNP Paribas. Il réunit les collaborateurs et retraités du Groupe (membres de l'Amicale des Retraités), ainsi que les clients de la Banque Commerciale en France dans un même élan de générosité. Cet outil pionnier permet de collecter des dons partout où BNP Paribas est présent dans le monde, et de déployer les générosités qui unissent ses membres.

Conscient de l'importance d'encourager la générosité de tous et de développer la solidarité, BNP Paribas peut doubler le montant des dons versés au Fonds Urgence & Développement via un abondement.

Être réactif face à l'urgence

La première mission du Fonds Urgence & Développement est de soutenir l'envoi rapide des secours et d'une aide d'urgence en faveur des populations affectées partout dans le monde, dès le déclenchement d'une catastrophe.

Lorsqu'une crise se produit (incendie, séisme, ouragan, tsunami, conflit etc...), le conseil d'administration du FUD décide s'il lance une campagne d'urgence entraînant le déclenchement d'une campagne de collecte en faveur des ONG partenaires présentes sur le terrain.

Être solidaire pour le développement

La seconde mission du Fonds Urgence & Développement est d'apporter une aide durable aux populations les plus vulnérables, via les projets de nos partenaires humanitaires.

Le but est de les accompagner sur des problématiques de développement sur le long terme : accès à l'eau potable, santé mère-enfant, adaptation des populations vulnérables aux changements climatiques, etc.

NOS ONG PARTENAIRES

Tous les dons récoltés par le Fonds Urgence & Développement peuvent être doublés par BNP Paribas pour ensuite être reversés à nos 4 ONG partenaires qui proposent des actions complémentaires en cas de catastrophe humanitaire ou environnementale.

CARE

Fondé en 1945, CARE a pour objectif de faire reculer la pauvreté en s'attaquant à ses causes profondes : les inégalités. Dans plus de 100 pays, cet ONG mène des programmes complémentaires dans des domaines tels que la sécurité alimentaire, l'éducation, la santé, l'accès à l'eau, ou le développement économique, avec des résultats concrets et durables. CARE interpelle aussi les gouvernements sur les droits humains et notamment les droits des femmes, la justice sociale, les aspects économiques et environnementales, ainsi que la mise en place d'une bonne gouvernance.



CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. La Croix-Rouge française fait partie de ce mouvement et constitue l'une des 192 antennes nationales présentes à travers le monde. Cette ONG intervient lors de catastrophes ou de conflits grâce à des interventions précises et rapides afin d'apporter des secours au quotidien. Elle offre aussi un appui durable à travers de nombreux programmes de développement tels que la prévention des risques de catastrophes, la formation, la sensibilisation aux gestes qui sauvent, l'accès aux soins, à l'eau et à l'assainissement, la lutte contre le Sida, la sécurité alimentaire, etc...



MÉDECINS SANS FRONTIÈRES (MSF)

Médecins Sans Frontières est une association médicale humanitaire internationale créée en 1971. Les équipes MSF apportent une assistance médicale à des populations dont la vie ou la santé est menacée, principalement en cas de conflits armés, d'épidémies, de catastrophes naturelles ou d'exclusion des soins. Indépendante de tous pouvoirs politiques, militaires ou religieux, MSF agit en toute impartialité, après évaluation des besoins médicaux des populations.



IFAW

Le Fonds international pour la protection des animaux est une organisation mondiale créée en 1969 qui aide les animaux et les hommes à cohabiter harmonieusement. IFAW soigne et relâche les animaux, restaure et protège leurs habitats naturels, notamment à la suite de catastrophes, sensibilise également les citoyens et lutte contre le braconnage et le trafic d'espèces menacées.

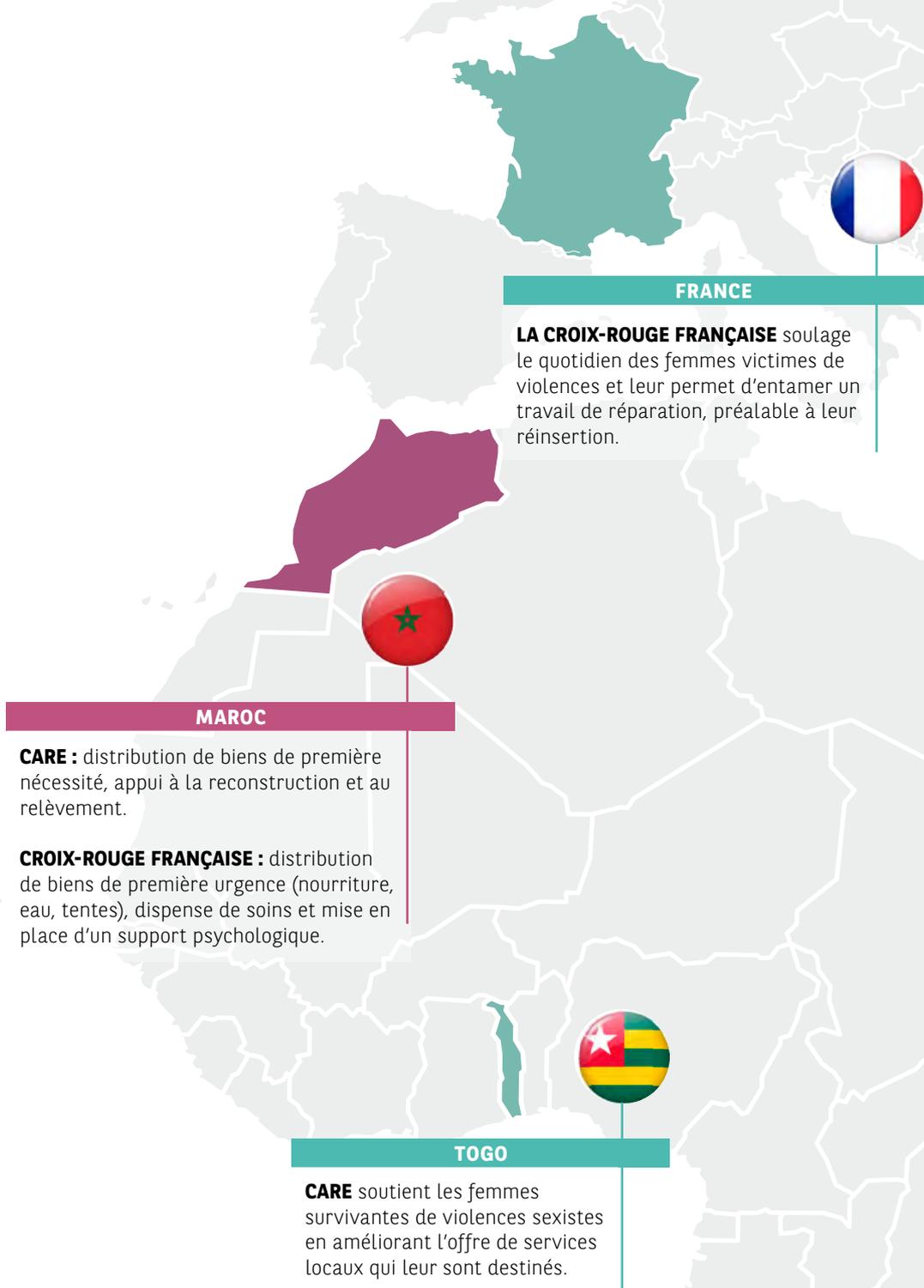


NOS INTERVENTIONS EN 2023

En 2023, les dons au Fonds Urgence & Développement ont soutenus les ONG sur deux crises : le séisme qui a frappé le sud-est de la Turquie et certaines parties du nord de la Syrie au début de l'année, et le séisme qui a touché le Maroc en septembre.

Les populations touchées par ces catastrophes ont bénéficié d'un soutien financier de 1 819 468 euros.

La campagne de fin d'année a, de son côté, permis de reverser 266 286 € à destination des femmes, premières victimes de la précarité et des violences, en France, en Afghanistan et au Togo.





TURQUIE-SYRIE

CARE : assistance alimentaire, protection des personnes et travail sur l'accès à l'eau et à l'assainissement.

MÉDECINS SANS FRONTIÈRES : soutien aux structures médicales, mise en place de cliniques mobiles, accompagnement psychologique des personnes.

CROIX ROUGE : distribution de biens de première nécessité pour se nourrir, se loger et accéder à l'hygiène.

IFAW : sauvetage d'animaux, distribution de nourriture et dispense de soins vétérinaires.

CAMPAGNES D'URGENCE

CAMPAGNE DE DÉVELOPPEMENT

soutien aux femmes, premières victimes de la précarité et des violences dans le monde



AFGHANISTAN

MÉDECINS SANS FRONTIÈRES

favorise l'accès aux soins pour les femmes et les enfants de la région isolée de Bamyán en Afghanistan.

LA VIE DU FONDS



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 JUIN 2023

En juin 2023, le Conseil d'Administration du Fonds Urgence & Développement a pris connaissance des comptes certifiés par le commissaire aux comptes, pour l'exercice clos en 2022 et les a adoptés.

Le succès des campagnes du Fonds Urgence & Développement, réussite remarquable, a nécessité une réflexion sur son financement et les enveloppes d'abondement dépassées au cours des années 2022 et début 2023.

Cette situation résulte de la formidable générosité des collaborateurs BNP Paribas, des retraités du Groupe membres de l'Amicale Des Retraités ainsi que des clients de BCEF*.

Il a donc été décidé par le Conseil d'Administration lors de cette Assemblée Générale de la possibilité de plafonner l'abondement pour les futures campagnes de façon à pouvoir répondre aux différentes urgences se présentant, tout en assurant les campagnes récurrentes de développement de fin d'année.

GIVING TUESDAY

CONFÉRENCE POUR LE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE DÉVELOPPEMENT

Le Giving Tuesday (28 novembre 2023) est la journée internationale de la générosité, cette journée a été créée en opposition au Black Friday afin de soutenir les dons et les activités bénévoles. Depuis plusieurs années maintenant, nous avons pris l'habitude de lancer la campagne de développement du Fonds Urgence & Développement à cette date. À cette occasion, le montant des dons réalisés lors du Giving Tuesday n'est pas doublé, mais triplé !

Cette année la thématique était : les femmes, premières victimes de la précarité et des violences dans le monde.

Séisme Turquie - Syrie

Très tôt dans la matinée du lundi 6 février 2023, le sud-est de la Turquie a subi deux puissants séismes de magnitude 7,8 et 7,6 qui ont également touché certaines parties du nord de la Syrie, avec des conséquences dramatiques pour les populations concernées.

Le Fonds Urgence & Développement s'est rapidement mobilisé lors de cette catastrophe qui a causé la mort de plus de 50 000 personnes (46 000 personnes en Turquie et 6 000 en Syrie), fait plus de 120 000 blessés, détruit de nombreux immeubles et laissé des milliers de personnes sans abri.

On estimait à 9,1 millions le nombre de personnes touchées par cette catastrophe.

En Syrie, ces tremblements de terre ont rendu la situation d'autant plus critique que le pays souffre d'une guerre depuis 12 ans, de la situation économique inquiétante qui en découle, et d'un système de santé fragile. Le pays compte également 6,9 millions de déplacés internes, dont 2,8 millions d'entre eux vivent au nord-ouest de la Syrie, la zone touchée par les séismes.

Soutenu par le Fonds Urgence & Développement, les équipes de la Croix-Rouge, Médecins Sans Frontières, CARE et IFAW sont intervenues en urgence pour venir en aide aux personnes et aux animaux.



CAMPAGNES D'URGENCE

1 286 294 €

Pour les actions de terrain de nos partenaires

Intervention des partenaires

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

La mobilisation du Mouvement de la Croix-Rouge (le Croissant-Rouge Turc, le Croissant-Rouge arabe syrien, le Comité International de la Croix-Rouge, et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge) a été immédiate pour soutenir les communautés touchées.



TURQUIE

500 tonnes de matériel

SYRIE

800 tonnes de matériel

EN TURQUIE

La Croix-Rouge Française a pu acheminer **500 tonnes de matériel** :

- 300 tentes familiales, 300 kits d'isolation, 7 500 bâches et 1 000 lampes solaires pour construire des abris d'urgence.
- 3 800 kits de cuisine et 10 200 jerricans de 10l d'eau pour se nourrir et boire.
- 2 000 kits hygiène et 333 tonnes d'hypochlorite de calcium pour accéder à l'hygiène.

EN SYRIE

En Syrie, ce sont **800 tonnes de matériel** qui ont été acheminé pour répondre aux besoins des populations

- 800 sacs de couchage et 88 000 kits pour accéder à l'hygiène.
- 2 000 kits cuisine, 12 300 colis alimentaires et 90 tonnes de lait infantile pour se nourrir et boire.

Un soutien à un projet de santé communautaire et soutien psychosocial à court terme et une contribution à un projet de santé et hygiène à moyen terme ont également été mis en place.



110 835

Produits de secours distribués (+tentes/couvertures)

198 477

Consultations par les cliniques mobiles, hôpitaux

8 026

Consultations psychologiques

16 800

Repas chauds distribués

36

Hôpitaux soutenus

8 452 m³

Eau distribuée

MÉDECINS SANS FRONTIÈRES

SYRIE

MSF était déjà présent au nord-ouest et au nord-est de la Syrie depuis plusieurs années, ce qui a permis une réponse rapide des équipes. Les activités ont été redimensionnées afin de pouvoir répondre immédiatement aux besoins. Dans les premiers jours, il s'agissait principalement de soutenir les installations médicales pour traiter les patients en leur apportant une aide matérielle et humanitaire, faciliter le transport des patients et distribuer des articles de première nécessité aux personnes touchées.

Une fois les premiers instants de l'urgence passés, les équipes MSF ont adopté une approche plus stratégique et planifiée afin d'intensifier la réponse aux besoins insatisfaits : de nouvelles cliniques mobiles ont été déployées, un accent plus prononcé a été mis sur l'accompagnement psychologique des personnes et les distributions de matériels, kits, nourriture et eau ont été amplifiées.

Un peu plus tard, MSF a débuté une planification stratégique sur le long terme pour assurer la continuité et la pérennité de l'accès aux soins de santé dans le nord-ouest de la Syrie. Des activités de chirurgie reconstructive ont également été mises en place.





TURQUIE

En Turquie, les activités de Médecins Sans Frontières ont été menées par le biais d'ONG locales et de partenaires. Elles ont notamment permis :

- De faire don de générateurs électriques dans la province d'Adiyaman ;
- De distribuer des kits d'hygiène, de la nourriture, des articles de secours à la population (couvertures, sacs de couchage, batteries d'alimentation, cuisinières électriques, tentes, sous-vêtements d'hiver), de l'eau, des véhicules pour le transport de médicaments et du carburant pour les cliniques mobiles à Elbistan, Gaziantep, Kilis, Kahramanmaras, Pazarcik, Malatya et Kayseri ;
- De faire don de matériel médical et non médical à l'hôpital et au camp de déplacés d'Islahiye ;
- D'améliorer les installations en eau et assainissement dans la ville et dans les camps pour personnes déplacées dans la région d'Hatay.



38 841

Kits d'hygiène distribués

Assistance psychologique

10 133 personnes

4 344 796 l.

Eau potable apportée

390 500

Repas servis

96,6 tonnes

Nourriture distribuée

53,1 tonnes

Bois distribué

375

Tentes distribuées

37 179

Couvertures distribuées



2 647 ANIMAUX
ont reçu des soins vétérinaires.

2 250 KG
de nourriture sèche pour animaux ont été distribués dans plus de 22 villages, 4 079 animaux nourris.

130 ANIMAUX
ont pu être sauvés des décombres

IFAW

Alors que les opérations humanitaires débutaient, IFAW a immédiatement contacté les autorités locales et ses organisations partenaires en Turquie et dans le nord de la Syrie afin de les appuyer dans leurs actions de secours : **sauvetage d'animaux, distribution de nourriture dans les zones les plus touchées et fourniture de soins vétérinaires d'urgence.**

De grandes quantités de médicaments vétérinaires ont été distribuées aux propriétaires d'animaux de ferme et aux éleveurs impactés par la catastrophe.

Au début des opérations de sauvetage, des équipements simples ont été distribués aux riverains pour les aider à creuser les décombres tels que des marteaux, des burins, etc. afin de leur permettre de sauver des animaux. Dans les villages et villes touchés, des propriétaires de bétail ont bénéficié d'une formation aux premiers secours d'urgence afin de les aider à traiter certaines maladies mineures telles que la gale, les tiques, les plaies et coupures simples, désinfecter et évaluer les blessures. Des médicaments ont également été fournis aux éleveurs pour les aider à prendre soin de leur bétail.



CARE

Les équipes de CARE ont mené différentes activités en Turquie et en Syrie pour venir en aide aux personnes touchées par cette catastrophe.

EN TURQUIE

37 598 personnes ont pu être soutenues par CARE en Turquie sur les zones d'intervention de Gaziantep, Hatay, Adana et la province de Sanliurfa (10 districts).

Les équipes de CARE ont œuvré pour :

Une assistance alimentaire via la distribution d'aliments "prêts à manger" pour les personnes n'ayant pas accès à des équipements de cuisine, de paniers alimentaires et d'ustensiles pour la cuisine ; une assistance en espèces et en bons alimentaires ; un soutien en espèces à l'agriculture et à l'élevage, la dispense de formations agricoles, la distribution de subventions pour les commerces et petites entreprises dirigées par des femmes (4 631 personnes).



Une installation ou une amélioration des abris d'urgence et des infrastructures existantes dans les camps, des distributions de vêtements et d'équipements pour l'hiver, une assistance en espèces et en bons auprès de 14 165 personnes (3 109 foyers).

La protection des personnes via l'information et la sensibilisation, l'accompagnement des victimes, un soutien psychosocial, et l'orientation vers des services sociaux.

Elles ont également favorisé l'accès à l'eau et à l'assainissement via la distribution d'eau en bouteilles et via camions-citerne, l'installation de toilettes et de douches mobiles, la distribution de kits hygiène et dignité, la distribution de kits pour la gestion de l'hygiène menstruelle et la mise en place d'ateliers de sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène pour 36 084 personnes.

EN SYRIE

Plus de 100 000 m3 de débris ont été enlevés dans 17 sous-districts.

572 788 personnes ont pu être soutenues par CARE au Nord-Ouest de la Syrie sur les zones de Gouvernorats d'Alepp et d'Idleb.

Les équipes sont intervenues pour fournir une assistance alimentaire via la distribution d'espèces pour des achats alimentaires ; et **une réponse d'urgence** via une assistance en espèces multi usages. Certaines installations de santé et cliniques mobiles ont pu bénéficier d'un soutien.

Une distribution de tentes et de matériel pour l'hiver (radiateurs et fuel,...) ainsi qu'une amélioration des abris d'urgence et le nettoyage des débris ont été effectués.

La mise en place d'espaces sécurisés pour l'accès à l'information, des activités récréatives, la dispense de conseils, la distribution de kit dignité, un soutien psychosocial et la gestion des cas de violences basées sur le genre/sexistes ont contribué à la **protection des personnes**.



Les équipes ont œuvré pour favoriser l'accès à l'eau et l'assainissement via la distribution d'eau via camions-citerne, l'installation de toilettes, la gestion de l'accès à l'eau, la distribution de kits hygiène et la mise en place de séances de sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène.

Différents moyens de subsistance ont été proposés aux personnes touchées : subvention pour l'achat de pain, distribution d'espèces pour l'achat de nourriture pour le bétail, subventions et réhabilitation d'infrastructures, cliniques vétérinaires, associations villageoises d'épargne et de crédit.

533 174 €

Pour les actions de terrain
des partenaires

Abondement plafonné à

250 000 €

Séisme au Maroc

Le vendredi 8 septembre 2023, à 23 heures, heure locale, un tremblement de terre de magnitude 6,8 a secoué le Maroc, dont l'épicentre a été identifié dans le Haut Atlas, à 71 km au sud-ouest de la ville de Marrakech.

2 946 personnes ont perdu la vie lors de cette catastrophe, la grande majorité dans les provinces d'Al-Haouz, l'épicentre, et de Taroudant. On dénombrait également 5 674 blessés, 50 000 maisons détruites et 300 000 personnes affectées. Et d'autres dégâts matériels importants dont l'effondrement de nombreux bâtiments, la destruction de routes et de 500 écoles engendrant la déscolarisation de 100 000 enfants.

La Croix-Rouge française – au travers du Croissant-Rouge Marocain – et **CARE** – grâce à son antenne locale CARE Maroc –, soutenus par le Fonds Urgence & Développement, ont pu rapidement intervenir pour agir en faveur des personnes sinistrées.



Intervention des partenaires

CARE

Une première distribution de nourriture, d'eau et de kits hygiène a pu être réalisée dès le 20 septembre à 600 personnes environ (160 foyers).

Ces distributions ont permis de proposer un soutien psychosocial aux victimes avec l'appui de psychologues de Médecins du Monde, les familles victimes étant profondément choquées et les enfants traumatisés.

CARE a pu atteindre plus de 12 000 personnes (ce qui représente 4% de la population affectée par le séisme) via les domaines d'intervention suivants :

La distribution de biens de première nécessité

- **Kits alimentaires et d'hygiène à 2 879 ménages (12 056 personnes)** dans 20 villages prioritaires de la province d'Al-Haouz, dont 50% des bénéficiaires sont des femmes et un tiers à moins de 18 ans. Une attention particulière a été portée aux personnes à mobilité réduite.
- **420 matelas, 420 couvertures et 105 lits** au profit des étudiants transférés dans deux internats de Marrakech,
- **Couvertures et couchés** pour enfants et adultes en fonction des besoins,
- **105 tentes à 96 familles du village de Haute Marigha** (+ 18 palettes pour isoler les tentes du sol et prévenir la baisse significative des températures dans les montagnes de l'Atlas).

105 TENTES

420 MATELAS

105 LITS



TÉMOIGNAGE



L'opération de distribution s'est très bien passée. L'équipe CARE nous a contacté en avance pour connaître nos besoins et collecter les informations sur la situation de chaque foyer.

Le jour de la distribution, nous étions accueillis dignement dans une tente. Les personnes âgées ainsi que celles à mobilité réduite ont été servies en premier.



**Zahra, 56 ans,
de Douar Outghal, province d'Al Haouz**





L'appui à la reconstruction/relèvement

- Soutien psychosocial avec Médecins du Monde auprès de 3 285 personnes (50% femmes),
- Reconstruction des moyens de subsistance et mise en place de conditions propices à l'éducation des enfants,
- Promotion de l'entrepreneuriat rural dans la province d'Al-Haouz.

CARE Maroc a répondu à la crise en veillant à ce que sa réponse soit sensible au genre, en prenant compte des besoins et des expériences spécifiques des femmes, des hommes, des filles et des garçons.

“ A cause des dégâts qu’ont connu les structures, nos enfants n’ont pas pu retourner dans leur école. Ils ont été transférés dans des internats de la ville de Marrakech. CARE a fourni des installations, notamment les lits, matelas et couvertures.

Cela a considérablement amélioré le confort de vie de nos enfants à l'internat. Nous avons constaté une importante amélioration de leur bien-être physique, leur permettant d'étudier dans des conditions favorables. ”

**Jamal, père de 3 enfants,
Douar Asseflala**



Distribution de
120 000
bouteilles d'eau
ou réservoirs

20
latrines portatives
sécurisées

5 000
kits d'hygiène

1 000
tentes

5 000
couvertures

1 000
kits ménagers

5 000
matelas

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

La Croix-Rouge Française a été retenue par la FICR (Fédération Internationale des sociétés de la Croix-Rouge et des Croissants-Rouges) pour envoyer un Equipier de Réponse à l'Urgence (ERU) spécialisé en gestion de l'eau (Wash), déployé sur le terrain pour participer directement aux actions de rétablissement de l'eau et à sa potabilisation, avec les moyens techniques déployés aussi par la Croix-Rouge Française.

Par ailleurs, immédiatement après le tremblement de terre, le Croissant-Rouge Marocain a déployé ses équipes sur le terrain pour fournir une aide d'urgence aux familles touchées via la **distribution de biens de première urgence (nourriture, eau potable, tentes), la dispense de premiers soins, et la mise en place d'un soutien psychologique** afin de les aider à faire face à l'impact psychologique de la catastrophe.

Un plan ciblant 5 000 personnes dans les régions de Marrakech et de Safi a été élaboré en parallèle afin de soutenir les populations touchées via différentes actions :

- Fourniture de colis alimentaires, de tentes et d'articles ménagers (couvertures, matelas, ustensiles de cuisine).
- Distribution d'eau potable, de latrines portables, de kits d'hygiène et de nettoyage.
- Dispense de soins et soutien psychologique.
- Mobilisation de cliniques mobiles et de services d'orientation pour les patients.
- Mise en place d'un référencement conformément au mécanisme d'orientation établi par les autorités sanitaires locales.

CAMPAGNE DE DÉVELOPPEMENT

266 286 €

Pour soutenir les actions de nos partenaires

Abonnement plafonné à

200 000 €

Les femmes, premières victimes de la précarité et des violences dans le monde

En 2023, le Fonds Urgence & Développement s'est mobilisé, lors de sa campagne de fin d'année, pour venir en aide aux femmes en grande précarité et victimes de violences autour de 3 projets portés par ses ONG partenaires.





MÉDECINS SANS FRONTIÈRES

Accès aux soins pour les femmes et les enfants de la région isolée de Bamyan en Afghanistan

En 2022, plus de 40 % des mères afghanes ont accouché dans leur foyer sans l'aide d'un professionnel de santé, dans un pays où le taux de mortalité maternelle est l'un des plus élevés au monde. Depuis l'arrivée au pouvoir des talibans et l'instauration de l'Émirat islamique, la population connaît de nouvelles restrictions qui touchent particulièrement les femmes, dont la liberté de se déplacer ou de travailler est largement entravée. Dans la région de Bamyan, montagneuse et rurale, située au centre de l'Afghanistan, les structures médicales manquent. Elle est peuplée en grande majorité par des membres de l'ethnie hazara, minoritaire et opprimée en Afghanistan.

Depuis 2022, MSF a ouvert huit maisons de santé familiale qui sont de



petites cliniques conçues pour répondre aux besoins de santé maternelle et infantile des communautés isolées de plus de 1500 habitants. Le personnel est composé d'une seule sage-femme communautaire, qui fournit à la fois des services de sage-femme et des services de santé pour les enfants de moins de 5 ans.

Au mois de juin 2023, ces nouvelles structures de santé ouvertes par MSF avaient permis de dispenser plus de 1 200 consultations prénatales et postnatales et 3 400 consultations pédiatriques. 2 000 enfants ont également été dépistés pour la malnutrition et 75 orientés vers l'hôpital provincial de Bamyan pour recevoir une prise en charge complète.

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Programme Filière de Lutte contre les Exclusions en France

Ce programme a pour but de soulager le quotidien des victimes et de leur permettre d'entamer un travail de réparation, préalable nécessaire à leur réinsertion.

La filière propose depuis 2 ans un programme de lutte contre les violences, déployé de manière transversale sur l'ensemble de ses structures d'hébergement, décliné en **trois axes** :

- **Formation des professionnels,**
- **Ateliers thérapeutiques à destination des victimes** (art-thérapie, médiation animale, self-défense, socio-esthétique, sophrologie, etc.),
- **Soutien à la libération de la parole** (via des consultations et groupes de paroles encadrés par des psychologues).

En 2023, le programme était déployé dans 30 établissements - 22 issus de la Lutte contre les exclusions, 8 issus de la Protection de l'enfance - . Il devait permettre d'accompagner 565 personnes et de former 140 professionnels.





CARE

Fourniture de services de santé pour les femmes survivantes de violences sexistes au Togo

Grâce à ce projet, CARE France souhaite **réduire les inégalités de genre** dans deux zones au Togo :

- Préfectures de Vo et de Bas-Mono dans la région de la Maritime (Sud)
- Préfectures de Binah et Assoli dans la région de la Kara (Nord).

Ces discriminations s'observent lors du mariage, de l'accès à l'éducation, à l'emploi, à la propriété, aux soins de santé, et à la participation au processus de prise de décision tant au sein des ménages que dans la sphère publique. **Le projet soutiendra plus concrètement les femmes survivantes de violences sexistes** en améliorant l'offre de services locaux qui leur sont destinés : services de santé, mise à l'abri et action sociale. **4 000 femmes et filles victimes de violences ou à risque sont bénéficiaires directes de ce projet.**

Quelques exemples d'activités du projet :

- **Renforcement de capacité des professionnels de la santé** pour une meilleure couverture des services de prise en charge et d'accompagnement des femmes survivantes victimes de violences sexistes.
- **Création d'un fonds de soutien** pour la prise en charge et la réinsertion des survivantes.
- **Travail communautaire dans 40 villages** pour renforcer les services de lutte contre les violences sexistes.



RAPPORT FINANCIER



2 050 519 € versés à nos ONG partenaires en 2023*

CROIX-ROUGE FRANÇAISE >> 756 459 €

CARE >> 755 509 €

MÉDECINS SANS FRONTIÈRES >> 425 046 €

IFAW >> 113 505 €

*sur un montant total de 2 708 039 € (reliquats 2022 et RUN inclus)



CAMPAGNES D'URGENCE

1 286 294 € 533 174 €



Turquie Syrie Maroc



CAMPAGNE DE DÉVELOPPEMENT :

266 286 €



Afghanistan Togo France



PAYS COUVERTS EN 2023 :



Afghanistan France Maroc Syrie Togo Turquie

« FONDS DE DOTATION BNP PARIBAS »

Fonds de dotation à la dotation initiale de 60 000 Euros

Siège social : 16, bd des italiens 75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

FONDS DE DOTATION BNP PARIBAS
16, bd des italiens
75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES

ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Aux Administrateurs,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration en date du 18 mai 2021, j'ai effectué l'audit des comptes annuels du FONDS DE DOTATION BNP PARIBAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FONDS DE DOTATION BNP PARIBAS à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01 janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du FONDS DE DOTATION BNP PARIBAS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Trésorière.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre syndicat.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas

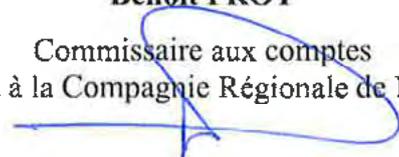
fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 21 mai 2024

Benoît PROT

Commissaire aux comptes
Inscrit à la Compagnie Régionale de PARIS



Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles						
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres						
TOTAL (I)						
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés						
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	6 522		6 522	0,88	157 238	42,51
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	732 836		732 836	99,12	212 610	57,49
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	739 358		739 358	100,00	369 848	100,00
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	739 358		739 358	100,00	369 848	100,00

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires	60 000	8,12	60 000	16,22
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	2	0,00	2	0,00
Excédent ou déficit de l'exercice				
Situation nette (sous total)	60 002	8,12	60 002	16,22
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	60 002	8,12	60 002	16,22
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	478 611	84,73	299 176	80,69
TOTAL (II)	478 611	84,73	299 176	80,69
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			0	0,00
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3' 063	4,20	10 670	2,88
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	169 683	22,95		
Instrument de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	200 746	27,15	10 671	2,89
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	739 358	100,00	369 848	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	Total	%	Total	%	Variation	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Cotisations								
Ventes de biens et services								
- Ventes de biens								
- dont ventes de dons en nature								
- Ventes de prestations de services								
- dont parrainages								
Produits de tiers financeurs								
- Concours publics et subventions d'exploitation								
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable	1 126 640		2 403 388		-1 276 748		53,11	
- Ressources liées à la générosité du public								
- Dons manuels	1 134 244		5 267 458		-4 133 214		-78,45	
- Mécénats								
- Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges								
Utilisations des fonds dédiés	299 176		345 042		-45 866		-13,28	
Autres produits								
Total des produits d'exploitation (I)	2 560 059		8 015 888		-5 455 829		-58,05	
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks								
Autres achats et charges externes	30 955		28 920		2 035		7,04	
Aides financières	2 050 520		7 701 768		-5 651 248		-73,37	
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements et aux dépréciations								
Dotations aux provisions								
Report en fonds dédiés	478 611		299 176		179 435		59,98	
Autres charges								
Total des charges d'exploitation (II)	2 560 085		8 029 864		-5 469 779		-58,81	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-26		-13 976		13 950		59,81	
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés	10				10		28,5	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change	568		19 696		-19 128		-97,11	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)	578		19 696		-19 118		-97,06	
CHARGES FINANCIÈRES:								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change	552		5 719		-5 167		-90,34	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (IV)	552		5 719		-5 167		-90,34	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	26		13 976		-13 950		-99,79	

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)				
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	2 560 637	8 035 584	-5 474 947	68,1%
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 560 637	8 035 584	-5 474 947	68,1%
EXCEDENT OU DEFICIT				
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

URGENCE & DÉVELOPPEMENT

Fonds de dotation régi par la loi du 4 août 2008

Siège social : 16 boulevard des Italiens 75009 PARIS

ANNEXE

Le fonds de dotation Urgence et développement se caractérise par les données suivantes au 31 décembre 2023 :

Total du bilan	739 358 €
Produits d'exploitation	2 560 059 €
Résultat	0 €

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels du fonds de dotation Urgence & développement pour l'exercice du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Le sommaire est le suivant :

1. Présentation de l'activité
2. Faits caractéristiques de l'exercice
3. Règles et méthodes comptables
 - 3.1. Immobilisations
 - 3.2. Créances
 - 3.3. Valorisation des contributions volontaires en nature
 - 3.4. Dons et fonds dédiés
4. Complément d'informations relatives au bilan, au compte de résultat
 - 4.1. État des créances
 - 4.2. Fonds propres
 - 4.3. Évolution des fonds dédiés
5. Informations complémentaires
 - 5.1. Rémunérations, avances et crédits alloués aux dirigeants
 - 5.2. Subventions
6. Compte de résultat par origine et destination (CROD) et Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

1. Présentation de l'activité

Le Fonds de dotation URGENCE & DEVELOPPEMENT a été créé en 2012 à l'initiative du groupe BNP PARIBAS et compte six membres fondateurs.

L'activité principale du Fonds de dotation est de permettre à l'ensemble des salariés et clients du groupe d'effectuer des dons qui sont abondés pour un montant équivalent par les membres du Fonds. Ces dons abondés sont reversés aux organisations humanitaires partenaires du Fonds pour permettre à celles-ci de répondre à des situations d'urgence lors de catastrophes naturelles, climatiques, de crises humanitaires et de soutenir des projets sur le long terme auprès de populations défavorisées.

Le Fonds considère que l'ensemble de ses ressources constitue des ressources issues de l'appel à la générosité du public.

2. Faits caractéristiques de l'exercice

3 campagnes sur l'exercice :

- Turquie/Syrie
- Maroc
- Violences faites aux femmes

3. Règles et méthodes comptables

Le fonds de dotation a arrêté ses comptes en respectant les prescriptions du règlement 2014-03 du Plan comptable général et du règlement 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1. Immobilisations

Néant

3.2. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3. Valorisation des contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature ne sont valorisées que dans la mesure où elles sont quantifiables et appréhendables.

Elles correspondent principalement à la mise à disposition de personnes et de locaux par BNP SA, membre fondateur.

En 2023, l'activité du fonds a nécessité l'implication de 1 équivalent temps plein valorisé à 21 203 € sur la base du SMIC chargé.

Pour 2023, la mise à disposition de locaux et de matériel est valorisée à la somme

de 9 650 €.

3.4. Dons et fonds dédiés

Lorsque les dons et abondements inscrits dans les produits au cours de l'exercice n'ont pu être utilisés en totalité au cours de l'exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers les donateurs est inscrit en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées » et au passif du bilan sous le compte « Fonds dédiés ».

Les sommes inscrites sous la rubrique « Fonds dédiés » seront reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

4. Complément d'informations relatives au bilan, au compte de résultat

4.1. État des créances

Les créances ont une échéance à moins d'un an.

Les autres créances sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Autres créances	Total	à moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dons à recevoir (1)	6 522	6 522		
Total	6 522	6 522	0	0

(1) Dons encaissés par la Fondation du Roi Baudoin pour les collaborateurs de FORTIS Belgique et non reversés au Fonds de dotation URGENCE & DEVELOPPEMENT au 31/12/2023.

4.2. Fonds propres

La situation nette a évolué comme le présente le tableau ci-dessous pendant l'exercice :

Fonds propres	Au 01/01/2023	Affectation	2023	Au 31/12/2023
Dotation initiale	60 000		0	60 000
Report à nouveau	2	0		2
Résultat de l'exercice	0	0	0	0
Situation nette	60 002		0	60 002

4.3. Évolution des fonds dédiés

Les fonds dédiés d'URGENCE & DEVELOPPEMENT sont entièrement issus de ressources liées à la générosité du public. Ils sont utilisés conformément aux paragraphes 1 et 3.4 de la présente annexe.

Campagnes de dons	Au 01/01/2023	Engagements à réaliser	Engagements réalisés en 2023	Au 31/12/2023	
				Montant total	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Run	30 292	94 521	30 292	94 521	
Violences faites aux Femmes	0	266 286	0	266 286	
Inondations Allemagne	1 180	0	1 180	0	
Cyclone Madagascar	63	0	63	0	
Conflit Ukraine	167 987	0	167 987	0	
Inondations Pakistan	77	0	77	0	
Réfugiés	99 576	3 711	99 576	3 711	
Séisme Turquie-Syrie	0	76 090		76 090	
Séisme Maroc	0	38 002		38 002	
	299 176	478 611	299 176	478 611	0

Le détail des mouvements des dons par campagne depuis la création du fonds est le suivant :

Campagnes de dons (en euros)	Dons cumulés au 01/01/2023	Dons 2023	Dons cumulés au 31/12/2023	Dons reversés au 31/12/2023	Dons restant à reverser au 31/12/2023
Maternité	108 499	-	108 499	108 499	-
Accès à l'eau	29 508	-	29 508	29 508	-
Inde 2013	32 719	-	32 719	32 719	-
Syrie	110 742	-	110 742	110 742	-
Réfugiés	417 273	-	417 273	417 273	-
Philippines	467 001	-	467 001	467 001	-
Eco-gestes	14 785	-	14 785	14 785	-
Serbie	19 258	-	19 258	19 258	-
Inde 2014	37 830	-	37 830	37 830	-
Népal	556 366	-	556 366	556 366	-
Vanuatu	4 743	-	4 743	4 743	-
Chénai (1)	55 362	-	55 362	55 362	-
Cadeaux CIB	111 178	-	111 178	111 178	-
Run	730 659	131 748	862 407	767 886	94 521
Italie	209 014	-	209 014	209 014	-
Haïti	180 893	-	180 893	180 893	-
Portugal	55 737	-	55 737	55 737	-
Ouragans Irma/Irvey	270 878	-	270 878	270 878	-
Mexique incendie	11 468	-	11 468	11 468	-
Californie incendie	18 060	-	18 060	18 060	-
Malnutrition	123 819	-	123 819	123 819	-
Complément d'abondement	33 667	-	33 667	33 667	-
Tsunami Indonésie	183 537	-	183 537	183 537	-
Opérations spéciales	15 197	-	15 197	15 197	-
Volcans Guatemala	63 142	-	63 142	63 142	-
Seisme Indonésie	30 131	-	30 131	30 131	-
Inondations Inde (2)	94 683	-	94 683	94 683	-
Changement Climatique	139 397	-	139 397	139 397	-
Séisme Mexique	2 618	-	2 618	2 618	-
Cyclone Mozambique	59 191	-	59 191	59 191	-
Hygiène et Santé Féminin	259 116	-	259 116	259 116	-
Incendies en Australie	93 153	-	93 153	93 153	-
Covid-19 France	141 133	-	141 133	141 133	-
Covid-19 Monde	135 162	-	135 162	135 162	-
Covid-19 Inde	556 257	-	556 257	556 257	-
Explosions Liban	225 956	-	225 956	225 956	-
Personnes isolées	13 963	-	13 963	13 963	-
Ouragan Louisiane	4 778	-	4 778	4 778	-
Séisme Haïti	142 307	-	142 307	142 307	-
Inondations Allemagne	127 538	-	127 538	127 538	-
Violences faites aux femmes	350 100	266 286	616 386	350 100	266 286
IFAW	62 577	-	62 577	62 577	-
Cyclone Madagascar	59 924	-	59 924	59 924	-
Conflit Ukraine	5 339 154	-	5 339 154	5 339 154	-
Inondations Pakistan	236 153	-	236 153	236 153	-
Réfugiés	1 920 070	11 925	1 931 995	1 928 285	3 711
Séisme Turquie-Syrie	-	1 286 295	1 286 295	1 210 205	76 090
Séisme Maroc	-	533 174	533 174	495 172	38 002
TOTAL	13 854 695	2 229 428	16 084 124	15 605 513	478 611

Fonds de Dotation Urgence et Développement : Annexe aux états financiers au 31 Décembre 2023
Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

- (1) dont 13 565 € versés directement par BNP India à Care India
- (2) dont 24 390 € versés directement par BNP India à Care India

5. Informations complémentaires

5.1. Rémunérations, avances et crédits alloués aux dirigeants

Les administrateurs ne perçoivent aucune rémunération. Ils exercent cette activité à titre bénévole.

5.2. Subventions

Le fonds de dotation n'a pas reçu de subvention au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

6. Compte de résultat par origine et destination (CROD) et Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Au 31 décembre 2023, les ressources d'Urgence & Développement proviennent :

- Des salariés, des clients, des retraités et des entités du groupe à hauteur de 1 134 244 € ;
- Des abondements des membres fondateurs à hauteur de 1 126 640 € (y compris 30 929 € pour la couverture des frais généraux).

Les frais de fonctionnement correspondent aux charges d'exploitation et au résultat financier de l'exercice.

L'intégralité des missions sociales provient de ressources collectées auprès du public.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION
AU 31 DECEMBRE 2023

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 260 884 €	2 260 884 €	7 670 846 €	7 670 846 €
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	1 134 244 €	1 134 244 €	5 267 458 €	5 267 458 €
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1 126 640 €	1 126 640 €	2 403 388 €	2 403 388 €
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	299 176 €	299 176 €	345 042 €	345 042 €
TOTAL	2 560 059 €	2 560 059 €	8 015 888 €	8 015 888 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	2 050 520 €	2 050 520 €	7 701 768 €	7 701 768 €
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		0 €	606 831 €	606 831 €
1.1 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	2 050 520 €	2 050 520 €	7 094 937 €	7 094 937 €
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	30 929 €	30 929 €	14 944 €	14 944 €
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	478 611 €	478 611 €	299 176 €	299 176 €
TOTAL	2 560 059 €	2 560 059 €	8 015 888 €	8 015 888 €
EXCEDENT OU DEFICIT	0 €	0 €	0 €	0 €

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	0 €	0 €	0 €	0 €
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	30 853 €	0 €	30 746 €	0 €
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	0 €	0 €	0 €	0 €
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	30 853 €	0 €	30 746 €	0 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	0 €	0 €	0 €	0 €
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	0 €	0 €	0 €	0 €
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	30 853 €	0 €	30 746 €	0 €
TOTAL	30 853 €	0 €	30 746 €	0 €

Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES DU 1er JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	2 050 520	7 701 768	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 260 884	7 670 846
1.1 Réalisées en France	0	606 831	1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats	1 134 244	5 267 458
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		606 831	- Dons manuels affectés	1 134 244	5 267 458
1.2 Réalisées à l'étranger	2 050 520	7 094 937	- Legs donations et assurance vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	2 050 520	7 094 937	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	1 126 640	2 403 388
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	0	0			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	30 929	14 944			
TOTAL DES EMPLOIS	2 081 449	7 716 712	TOTAL DES RESSOURCES	2 260 884	7 678 846
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0	2- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0
5 - REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	478 611	299 176	3- UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	299 176	345 042
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0
TOTAL	2 560 059	8 015 888	TOTAL	2 560 059	8 015 888
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0	0
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	0	0
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0	0
CONTRIBUTION VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	0	0	1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	0	0
- Réalisées en France			- Bénévolat		
- Réalisées à l'étranger			- Prestations en nature		
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			- Dons en nature		
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	0	0	TOTAL	0	0

Fonds de Dotation Urgence et Développement : Annexe aux états financiers au 31 Décembre 2023
Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Fonds Urgence & Développement

par  BNP PARIBAS

Pour aller plus loin

FONDS URGENCE & DÉVELOPPEMENT

-  BNP Paribas - Fonds Urgence & Développement
16, Boulevard des Italiens, 75009 Paris
-  <https://urgenceetdeveloppement.bnpparibas>
-  fondsdedotation@bnpparibas.com

 **care**[®]
www.carefrance.org

 **CROIX-ROUGE
FRANÇAISE**
www.croix-rouge.fr

 **MEDECINS
SANS FRONTIERES**
www.msf.fr

ifaw
Fonds international
pour la protection
des animaux
www.ifaw.org

